



## DANONE S'ENGAGE DANS L'AGRICULTURE REGENERATRICE AVEC 100% DE SES PARTENAIRES AGRICULTEURS ET POURSUIT LA TRANSFORMATION DE SON MODELE

**1 200 agriculteurs engagés à nos côtés**  
**40 millions d'euros investis depuis 2016 pour soutenir la transition agricole en France**

**Paris, le 11 février 2020** – En 2018, avec son Danone ACT, Danone a pris des engagements inédits en faveur de l'agriculture française. 2 ans après, l'ensemble de l'entreprise s'inscrit dans le mouvement : amélioration des recettes, transparence sur la composition des produits, développement des offres bio et soutien de la transition agricole. Une transformation qui accompagne notre volonté d'obtenir la certification B Corp™ pour l'ensemble de nos business en France d'ici 2025.

- **Transparence** : objectif 100% des produits laitiers et d'origine végétale apposant le Nutri-Score et 100% des recettes expliquées sur nos sites.
- **Simplicité et naturalité** : objectif zéro colorant et arôme artificiel dans nos yaourts Danone, Danonino et Activia en 2020. Lancement de boissons aromatisées, de produits laitiers et d'origine végétale et de petits plats pour bébé sans sucres ajoutés.
- **Développement de l'offre bio pour tous** : 11 gammes disponibles, de nombreux lancements à venir en 2020 dans les boissons aromatisées, les produits laitiers frais et d'origine végétale et la nutrition infantile. Un accompagnement accru des agriculteurs en conversion à l'agriculture biologique.
- **Accompagnement de la transition agricole** : objectif 100% de nos ingrédients cultivés en France issus de l'agriculture régénératrice en 2025. Déjà 1200 agriculteurs engagés à nos côtés (soit plus de 50% de nos partenaires agriculteurs) autour de 28 projets pilotes.

François Eyraud, Directeur général de Danone en France :

*« Fiers de notre mission d'apporter la santé par l'alimentation, nous avons fait le choix de l'agriculture régénératrice : une agriculture qui préserve les sols et la biodiversité, le bien-être animal et soutient les hommes dans cette transition. Cette ambition nous invite à nous réinventer. Développement de nouvelles cultures, réduction de l'utilisation d'intrants, amélioration de l'empreinte carbone, programmes de conversion à la bio, reformulation de nos recettes et innovations... Pour nous, le chemin est clair sans retour en arrière possible. En 2025, 100 % de nos produits en France seront issus de l'agriculture régénératrice avec tous nos agriculteurs partenaires engagés à nos côtés ».*

*Pour en savoir plus, retrouvez le bilan complet du Danone ACT sur [Danone.fr/Nos actualités](http://Danone.fr/Nos actualités)*

**Contacts presse : Elan Edelman, [danonefrance@elanedelman.com](mailto:danonefrance@elanedelman.com), tel : 06 11 48 50 45**